

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 14 octobre 2025 à 13 h 30.

NOMINATION D'UNE MEMBRE ÉTUDIANTE À LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

CONSIDÉRANT l'article 70 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT le document Composition et rôle de la sous-commission du premier cycle (2024-CE65704.03.02-R6291, 7 juin 2024);

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et la désignation, par l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de Sandrine Tchakounté Obianuju pour un premier mandat à la sous-commission du premier cycle, à titre de membre étudiante de premier cycle (21 septembre 2025);

CONSIDÉRANT l'avis du doyen des études par intérim;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Sandrine Tchakounté Obianuju à titre de membre étudiante de la sous-commission du premier cycle pour un mandat débutant le 14 octobre 2025 et se terminant le 13 octobre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin

Secrétaire général